

Sciences Po toujours plus loin dans la démission anglomane ! (à Reims in english !)

La presse a récemment confirmé que l'**Institut d'Études Politiques** de Paris (Sciences Po.) allait bientôt installer une **antenne à Reims**, dans l'ancien collège des Jésuites. La première rentrée aura lieu, dit-on, en 2010 avec 80 étudiants inscrits dans le **nouveau cursus "bachelor"**. En 2014, quelque 2000 étudiants fréquenteraient ce pôle rémois dont la moitié de nationalité américaine. Il paraît que les **cours seront uniquement dispensés en anglais** (dans la ville du sacre des Rois de France, donc !

Voilà qui va (presque) au-delà des attentes des anglomaniaques les plus radicaux, qui pourraient bien, même, être surpris par la rapidité avec laquelle se réalisent leurs rêves les plus ambitieux. C'est qu'ils ne connaîtraient pas bien la politique d'anglicisation menée depuis quelques années par la direction actuelle (en place depuis 1996) de cet Institut. Les élèves sont désormais tenus de suivre de nombreux cours en anglais, langue dans laquelle se tiennent des conférences dans les locaux de l'IEP, pourtant établissement public (rappelons que la loi Toubon d'août 1994 impose l'usage du français aux "personnes morales de droit public"). En revanche, **la maîtrise de la langue française n'est plus exigée des étudiants étrangers, celle de l'anglais suffit**. Ce qui, pour l'École, est tout à fait révolutionnaire comme on va le voir.

L'IEP de Paris est né, à la Libération, de la nationalisation de la très fameuse **École Libre des Sciences Politiques**. Celle-ci fut fondée en 1872, au lendemain de la guerre de 1870. La victoire de l'Allemagne est perçue comme celle du savoir sur l'ignorance (l'époque est teintée de positivisme et de scientisme). L'enseignement supérieur n'est encore dispensé qu'à une infime fraction de la population (la France est pratiquement sans Université, même à Paris, et seulement un peu plus d'un millier de licences sont alors attribuées chaque année, 80 % d'entre elles environ l'étant en Droit). Pour **Émile Boutmy** (1835-1889), le fondateur de L'École, il convient en conséquence de créer une élite "*qui de proche en proche donnera le ton à la Nation. Refaire une tête au peuple, tout nous ramène à cela ... Il manque en France un système de haute culture ou, si vous voulez, de conformation libérale; il faut l'organiser*". C'est, dira-t-il aussi, à l'initiative privée "*hardie, active et souple*" qu'il appartient d'offrir "*à ses concitoyens, d'ouvrir aux étrangers une Faculté Libre où s'achèverait l'instruction des classes libérales*" ("*libre*" veut dire ici indépendante de l'État et de l'Église). La loi de 1901 sur les associations n'ayant bien évidemment pas encore été adoptée, l'école adoptera le statut de société anonyme (la loi de 1867 venait d'être votée qui libérait les SA de l'obligation d'obtenir l'autorisation du Conseil d'État pour exister). Une société qui n'a bien entendu strictement aucune intention de profit et qui, d'ailleurs, ne distribuera aucun dividende.

Sitôt sa création, l'École porte au monde extérieur en général et à l'Europe en particulier un **intérêt considérable** dont beaucoup de "modernes" d'aujourd'hui n'ont pas la moindre idée. En témoignent, de manière irréfutable, les intitulés des premiers cours dispensés : "*Esquisse géographique du monde civilisé*", "*Histoire diplomatique de l'Europe*", "*Histoire des doctrines économiques*", "*Histoire des progrès agricoles, industriels et commerciaux de l'Europe et du Nouveau-monde depuis le dernier siècle*", "*Histoire financière de l'Europe depuis la Révolution française*", "*Histoire morale et sociale de l'Europe*". En 1885, est inauguré un cours sur "*L'Histoire de l'idée d'unité nationale en Allemagne au XIXème siècle*", en 1898 un autre cours sur "*L'évolution de l'esprit public en Angleterre*", etc ... (source : Sciences-Po. Histoire d'une réussite, de **Gérard Vincent**, qui a enseigné l'histoire à l'Institut d'Études Politiques de Paris jusqu'en 1987, chez Olivier Orban, 1987). On ne peut qu'être admiratif devant cette étonnante attention portée à l'Europe, 85 ans

avant la signature du Traité de Rome.

Témoigne aussi de cette extraordinaire ouverture au monde extérieur l'inscription à l'Ecole de nombreux élèves étrangers, alors que les moyens de communication sont parfaitement rudimentaires par rapport à ce qu'ils sont devenus (le chemin de fer n'en est encore qu'à ses débuts). En 1880, *"quand l'Ecole s'installe rue Saint-Guillaume, elle compte deux cent cinquante élèves ayant pris des inscriptions d'ensemble, parmi lesquels on remarque des Anglais, des Belges, des Suédois, des Autrichiens, des Hongrois, des Roumains, des Egyptiens, des Haïtiens, des Américains dont un boursier d'Harvard. Boutmy voit là non seulement le gage de la renommée de l'Ecole qui s'est étendue merveilleusement, mais encore le moyen et l'occasion de procurer aux élèves français des sources d'information excellentes et des relations qui pourront leur devenir précieuses par la suite"* (L'École Libre des Sciences Politiques, 1871-1945, de **Pierre Rain**, professeur à l'École de 1919 à 1961, Fondation nationale des sciences politiques, 1963). Ajoutons à cela que lorsque les six premières jeunes filles seront admises à l'École, en 1919, il n'y aura qu'une seule française parmi elles (notons, à ce propos, que les "notables" de l'époque sont très souvent de grands voyageurs et que l'on circule alors sans passeport en Europe, **et même, depuis une convention de 1868, avec les États-Unis d'Amérique**, la France ne le rétablissant qu'en août 1914, à la déclaration de guerre, quand l'Europe va se "*fermer*" pour très longtemps). Mais, bien entendu, l'enseignement à l'Ecole se fait en français et les étudiants étrangers doivent faire preuve de bonnes connaissances en la matière (le français a encore un immense prestige dans le monde et nombreux sont du reste ceux qui viennent à Paris pour perfectionner leur connaissance de la langue et de la culture françaises).

L'histoire de l'École des "*Sciences Po*" fournit une illustration saisissante du déclin de la langue française, de l'abandon dans lequel elle est désormais laissée, de la disqualification et de la déconsidération dont l'accablent trop souvent les élites dirigeantes (enseignantes en l'occurrence). **La symbolique linguistique est totalement inversée.** Alors que l'ouverture au monde était, aux origines de l'École et pour longtemps, un moyen (pour un organisme de droit privé) de mettre en valeur la langue et la culture françaises, la globalisation marchande est, aujourd'hui, au contraire, un prétexte (y compris pour un établissement public d'Etat et pas seulement par les milieux d'affaires) pour mettre le français au rancart, pour **exonérer généreusement les non-francophones de tout apprentissage en la matière**, pour délier, sur le terrain de la langue comme sur bien d'autres, les hommes et les femmes de ce temps de toute obligation envers les "anciens" et leur héritage. L'usage du français étant vu par les nouvelles élites en question comme une revendication identitaire rétrograde, passéiste, comme un refus de "bouger", d'entrer dans la "modernité", comme une concession aux temps révolus et au conservatisme devenu inavouable, comme un particularisme "crispé" qu'il convient, à l'heure de la postnationalité et de la joyeuse cité universelle, d'éradiquer au profit du seul anglais.

Jean-Pierre Busnel